

# La réintroduction des gorilles comme moyen de valorisation et de gestion durable du sud-ouest de la Réserve de Faune de la Léfini

Mathot, L / lucmathot@yahoo.fr; ppg@uuplus.com, Ikoli, F., King, T., Puit, M.

## Un jardin d'Eden aux portes de Brazzaville

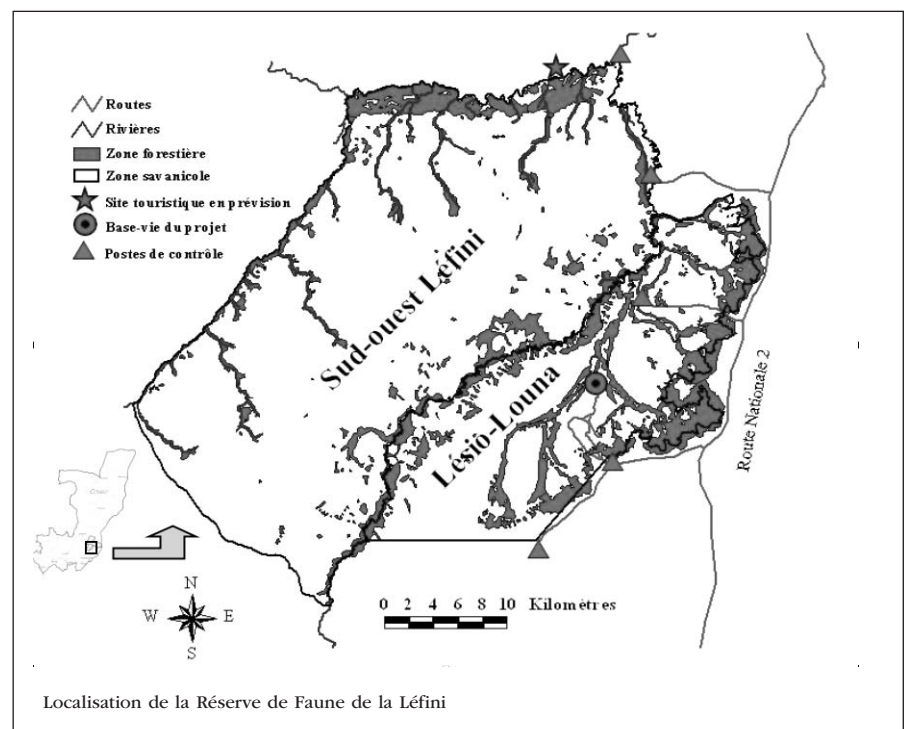
D'une superficie de 630 000 ha, la Réserve de faune de la Léfini est située au Sud-est du Congo à 140 km au nord de Brazzaville (figure 1). L'objectif initial de cette réserve était déjà de « sauver de l'anéantissement une partie de la faune sauvage du Moyen-Congo, typique des plateaux Batékés, des massifs forestiers y subsistant et des cours d'eau qui les traversent ». Au même titre que le Domaine de Chasse de Bombo Lumene en République Démocratique du Congo (Vermeulen & Lantana, 2006), situé également dans les Plateaux Batékés, la Réserve de Faune de la Léfini constitue un écosystème riche victime de sa proximité avec une grande agglomération. Les mesures de protection établies jusqu'aux années soixante n'ont malheureusement pas été poursuivies en raison du manque de moyens financiers, logistiques et humains. Dès lors, la mise en œuvre du projet Lésio-Louna au sud-ouest de la Réserve, constitue actuellement une des seules actions concrètes susceptibles de préserver, voire restaurer, une partie de l'écosystème typique des Plateaux Batékés.

## Portrait de la Réserve de faune de la Léfini

Les paysages vallonnés des Plateaux Batékés présentent une alternance de plateaux relativement plats bordés de falaises imposantes et de collines entaillées profondément par un réseau très dense et encaissé de vallées à écoulement parfois intermittent (Elanga C. & Ikoli F., 1996). Les rivières des basses collines sont permanentes et drainent une frange des



Site d'Epopé, prévu pour l'implantation d'un site touristique près du «Confluent»



précipitations vers le bassin de l'Ogooué, alors que la grande majorité du réseau hydrographique

alimente le fleuve Congo. Parmi les affluents de cet immense fleuve, la Léfini, qui a donné son nom à la

réserve de faune qu'elle traverse d'Ouest en Est, draine un bassin versant de 1 350 000 ha.

Le climat est de type sub-équatorial et se caractérise par des précipitations allant de 1600 à 2100 mm, une température moyenne annuelle de 25°C, une amplitude thermique annuelle de 1,5°C et une saison sèche dont la durée est comprise entre 1 et 3 mois.

En raison de la nature sableuse des sols ainsi que de la pratique abusive des feux par les populations, la formation végétale la plus représentée est la savane plus ou moins arbustive qui caractérise de façon assez uniforme la région de Plateaux, malgré les conditions climatiques propices au développement d'une végétation luxuriante.

## Ecologie de la réserve

En fonction du sol, de l'altitude et de la pente, la strate arbustive des savanes est dominée par *Hymenocardia acida*, *Annona arenaria*, *Ochna gillettii*, *Syzygium guineense*, *Bridelia ferruginea*, *Vitex spp.* et la strate herbacée par *Loudetia spp.*, *Panicum spp.*, *Landolphia spp.*, *Trachypogon thollonii*, *Ctenium newtonii*, *Hyparrhenia spp.*

La forêt à *Parinari excelsa* constitue le stade forestier climacique des plateaux Batékés. Sa dégradation conduirait à l'apparition de forêt à *Dialium polyanthum* puis à *Milletia laurentii* et *Piptademiastrum africana* et enfin à *Pentaclethra eetveldeana*. La dégradation de cette forêt climacique s'accompagne d'une diminution de la quantité de matière organique en surface du sol, ce qui est à l'origine de la fragilité de l'écosystème des Plateaux Tékés. On distingue également des forêts ripicoles colonisatrices à *Alchornea cordifolia* ou à *Ancistrophyllum secundiflorum*, des forêts ripicoles à *Uapaca heudelotii* et *Irvingia smithii*, des forêts marécageuses à *Mytragyna stipulosa*, des raphiales et des forêts inondables à *Eristomadelphus exsul*.

Lors de sa création, la réserve de Léfini possédait une faune diversifiée et abondante. Certaines espèces animales affectionnent particulièrement la savane : le chacal à flancs rayés (*Canis adustus*), le céphalophe de grimm (*Sylvicapra grimmia*), l'oryctérope (*Orycteropus afer*), le vervet (*Cercopithecus aethiops pygerythrus*). D'autres espèces animales attachées au milieu des savanes tel le cobe des

roseaux (*Redunca arundinum*) et le lion (*Panthera leo*) auraient disparu, alors que le serval (*Felis serval*) n'est plus observé depuis longtemps. Les autres mammifères sont davantage forestiers ou mixtes et sont donc plus habituels dans le reste du pays. Le tableau 1 reprend le cortège mammalien de la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna.

### Liste des principaux mammifères de la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna

Ordre	Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique	
Carnivores	Mustelidae	Loutre à joues blanches du Congo	<i>Aonyx congica</i>	
		Loutre à cou tacheté	<i>Lutra maculicollis</i>	
	Nandinidae	Nandinie	<i>Nandinia binotata</i>	
		Viverridae	Civettes d'Afrique	<i>Civettictis civetta</i>
	Genette tigrine		<i>Genetta tigrina</i>	
	Genette servaline		<i>Genetta servalina</i>	
	Chacal à flancs rayés		<i>Canis adustus</i>	
	Canidae	Herpestidae	Mangouste à long museau	<i>Herpestes naso</i>
			Mangouste des marais	<i>Atilax padulinus</i>
	Felidae		Mangouste rouge	<i>Herpestes sanguinea</i>
			Panthère	<i>Panthera pardus</i>
		Lion ( ? )	<i>Panthera leo</i> ( ? )	
		Serval ( ? )	<i>Felis serval</i> ( ? )	
		Chat doré ( ? )	<i>Felis aurata</i> ( ? )	
Afrothériens	Tenrecidae	Potamogale	<i>Potamogale verox</i>	
	Orycteropodidae	Oryctérope	<i>Orycteropus afer</i>	
	Elephantidae	Éléphant de forêt	<i>Loxodonta africana cyclotis</i>	
Artiodactyles	Hippopotamidae	Hippopotame	<i>Hippopotamus amphibius</i>	
		Suidae	Potamochère	<i>Potamocheilus porcus</i>
	Bovidae	Buffle de forêt	<i>Syncerus caffer nanus</i>	
		Sitatunga	<i>Tragelaphus spekei</i>	
		Guib harnaché	<i>Tragelaphus scriptus</i>	
		Cobe des roseaux ( ? )	<i>Redunca arundinum</i> ( ? )	
		Céphalophe à front noir	<i>Cephalophus nigrifrons</i>	
		C. à bande dorsale noire	<i>Cephalophus dorsalis</i>	
		C. bleu	<i>Cephalophus monticola</i>	
		C. à dos jaune	<i>Cephalophus sylvicultor</i>	
Céphalophe de grimm	<i>Sylvicapra grimmia</i>			
Fourmiliers à écailles		Pangolin à écailles tricuspidés	<i>Phataginus tricuspis</i>	
		Pangolin géant	<i>Smutsia gigantea</i>	
Rongeurs	Sciuridae	Rat de Gambie	<i>Cricetomys gambianus</i>	
		Grand aulacode	<i>Thryonomys swinderianus</i>	
		Athérure africain	<i>Atherurus africanus</i>	
Primates	Lorisidae	Potto de Bosman	<i>Perodicticus potto</i>	
	Galagonidae	Galago de Demidoff	<i>Galagoides demidovii</i>	
		Vervet	<i>Cercopithecus aethiops pygerythrus</i>	
		Moustac	<i>Cercopithecus cephus</i>	
		Cercopithèque de Brazza	<i>Cercopithecus neglectus</i>	

## Les pressions anthropiques dans et aux pourtours de la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna

### Le braconnage

Les pressions cynégétiques locales, exacerbées par la croissance démographique, les périodes de guerre et la demande brazzavilloise, ont largement entamé le potentiel faunistique de la réserve, de sorte que certaines populations, voire espèces, sont menacées d'extinction ou même déjà disparues.

En particulier, les éléphants, les panthères, les chevrotains aquatiques, la plupart des carnivores et des céphalophes de petite et moyenne taille, les pangolins et les oryctéropes voient leurs populations régresser. Plusieurs types de braconnage sont à prendre en compte :

1. Le braconnage orchestré à des fins commerciales par les immigrants, tant nationaux qu'étrangers, qui se sont installés dans la zone en réponse aux troubles politiques et militaires régionaux ou à la misère urbaine. N'étant pas originaires de la zone, ces populations n'ont aucune considération vis-à-vis de la législation en matière de protection de la réserve et de l'autorité



Montagne longeant la Léfini soumise à une nième incendie

© L.Mathot

2. Le braconnage réalisé par les populations locales riveraines des réserves Lésio-Louna et Léfini et dépassant largement le seuil de l'autosubsistance, malgré la connaissance des limites de la réserve et des législations s'y rapportant.
3. Le braconnage commandité par des élites urbaines qui profitent de leur influence pour organiser depuis Brazzaville des parties de chasse destinées à tous les types de gibier, du céphalophe bleu à l'hippopotame.
4. Le braconnage mis en œuvre par des forces militaires qui profitent de prétendues missions de contrôle dans des zones rebelles en amont de la Léfini pour décimer la faune de la réserve.

Malgré ces multiples agressions, les populations animales de plusieurs espèces, dont les buffles et les hippopotames, semblent s'accroître grâce aux efforts de protection mis en œuvre dans le sud-ouest de la Réserve de Faune de la Léfini et le sanctuaire de gorilles de Lésio-Louna .

### Le déboisement pour le sciage artisanal, la fabrication de charbon de bois et l'agriculture

Les Plateaux Batékés étant principalement constitués de savanes, la disponibilité en bois d'œuvre et en bois de chauffe fait défaut à Brazzaville et ses alentours, de sorte



La quiétude retrouvée facilite les observations d'hippopotames

© L.Mathot



Une des nombreuses colonies de cigognes d'Abdim qui parcourent la Louna chaque année

© L.Mathot



Massissa Ruppert et Titi, deux mâles adultes à Iboubikro («le village gorilles»), en attente de leur transfert sur une île.



Makoua John, un jeune mâle adulte réintroduit à proximité du «Confluent», dans le sud-ouest Léfini, depuis 2003

que la demande urbaine est croissante. Des permis de coupe sont ainsi concédés pour l'exploitation dans la zone banale par le Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement. Les usagers profitent des dits permis pour s'infiltrer et se rapprocher progressivement de la périphérie de la réserve ou y pénétrer ! Par ailleurs, l'existence de la réserve ne décourage pas les populations locales ou allochtones de mettre en œuvre un déboisement anarchique et incontrôlé.

Les sols étant pauvres, la population recherche des îlots de forêt à défricher puis brûler pour garantir des rendements agricoles supérieurs.

Ces activités de production garantissent des revenus importants et immédiats grâce à la proximité de Brazzaville et aux facilités de transport, principalement par «taxi-brousse» ou «clandos».

### Les feux de brousse sauvages

Les feux sont réalisés dans la savane pour de multiples raisons, dont les principales sont:

1. Faciliter la capture des criquets;
2. Permettre des déplacements aisés;
3. Attirer le gibier dans les zones de repousse de la strate herbacée;
4. Faciliter la chasse des oiseaux gibiers.

Les feux de brousse constituent une pratique ancestrale dont la tradition est ancrée dans les mœurs d'une population peu sensibilisée sur leurs effets dévastateurs. Si leur fréquence est trop élevée, les feux appauvrissent effectivement le sol et privent la faune de zones de quiétude adéquate (broussailles, fourrés).

En outre, si les feux sont réalisés en fin de saison sèche et que la végétation desséchée est abondante, ils peuvent incendier les forêts de collines et celles bordant les rivières.

### La pêche et la cueillette

Même si la pêche et la cueillette ne sont pas directement nuisibles à la faune, ces activités diminuent la quiétude des animaux et servent de couvert pour pratiquer une chasse illégale.

La pêche permet d'obtenir des ressources en protéines importantes, les quantités de poisson pêchées sont souvent considérables en regard des techniques de pêche pratiquées.

La cueillette villageoise se pratique selon une distribution spatiale hétérogène en se concentrant dans des zones de densité supérieure à la moyenne. Le système actuel apparaît peu durable car la cueillette épuise la ressource avant de déplacer son épiceutre. Ce constat est particulièrement vrai dans le cas des feuilles de

*Marantaceae* destinées à l'emballage de différents produits alimentaires dont le manioc et du *Gnetum*. Ces feuilles sont récoltées de plus en plus loin du village, ce qui perturbe la quiétude des animaux et ne constitue pas un système de production durable compatible avec les exigences d'une aire protégée. Une étude écologique destinée à proposer un système de cueillette adéquat et favorable à la pérennisation de la ressource doit permettre l'amélioration de la récolte traditionnelle.

### Genèse du Projet de Protection des Gorilles de la Fondation John Aspinall

Le Projet Protection des Gorilles (PPG), initiative du Gouvernement de la République du Congo et de la Fondation John Aspinall (initialement appelée Howletts et Port Lympne), a pour objectif la protection des espèces menacées en général et en particulier des gorilles au Congo-Brazzaville. Il est né de la passion d'un milliardaire anglais qui a consacré avec volonté et détermination une partie de sa fortune et de sa vie au bien-être des animaux (Courage & Harvey, 2003).

Partant de la création au parc zoologique de Brazzaville d'un orphelinat de grands singes (Unité de Protection des Gorilles ou UPG) saisis par le service des Eaux et Forêts

en 1987 (Attwater, 1990), les activités du projet se sont développées continuellement. En effet, la Fondation John Aspinall et le Gouvernement Congolais ont officiellement démarré en 1993 un projet de réintroduction des gorilles pris en charge à l'UPG de Brazzaville. Par conséquent, les impératifs liés à la gestion d'une aire protégée ont progressivement du être intégrés aux activités du projet initial. En raison de cette évolution, un projet complémentaire a été initié au Congo-Brazzaville avec comme vocation la préservation, voire la restauration (King 2005), d'une partie de l'écosystème typique des Plateaux Batéké. Ce projet est désormais intitulé «Projet Lésio-Louna» (PLL), du nom du sanctuaire de gorilles géré depuis 1993 en périphérie de la Réserve de Faune de la Léfini (Elenga & Ikoli, 1996) et appelé depuis 1999 la «Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna». Suite à l'intégration du sud-ouest de la Réserve de Léfini, l'aire protégée dédiée à la réintroduction des gorilles totalisera 175 000 ha. Grâce à l'expérience acquise au Congo, la Fondation John Aspinall gère actuellement un projet similaire au Gabon dans le Parc National des Plateaux Batéké.

## Objectifs du Projet Protection des Gorilles

Comme le stipule l'article 2 du décret n° 99-309 datant 31 décembre 1999 portant création et organisation de la Réserve Naturelle de gorilles de Lésio-Louna, la dite réserve est chargée, notamment de :

1. Assurer la réinsertion des gorilles orphelins en milieu naturel;
2. Protéger les gorilles et l'écosystème de la réserve;
3. Organiser et promouvoir l'éducation, la formation, la sensibilisation et la recherche sur la biodiversité de la réserve;
4. Promouvoir et développer de concert avec les services intéressés, le tourisme de vision;
5. Organiser avec la participation des populations locales, un système intégré de conservation des ressources naturelles de la réserve.



Le Lac Bleu vu des falaises le surplombant

Parallèlement à ces activités, la Fondation John Aspinall et le Gouvernement mettent en œuvre d'autres actions par:

1. La promotion et l'application des lois nationales et internationales protégeant les gorilles et autres espèces menacées;
2. La sensibilisation et l'éducation de la population nationale et internationale;
3. L'accueil et la réhabilitation des gorilles orphelins.

Pour respecter ces objectifs au Con-

go-Brazzaville, le projet dispose de 22 écoguides et écogardes, accompagnés occasionnellement de militaires, qui ont pour mission la surveillance de la réserve dans tous ses aspects ainsi que le suivi des 23 gorilles, dont 14 ont déjà été réintroduits dans leur milieu naturel. Les activités du projet sont planifiées et gérées par un coordonnateur, un conservateur, un administrateur, un conservateur-adjoint, un responsable sensibilisation et suivi du trafic de grands singes ainsi qu'un consultant scientifique. Parallèlement aux activités menées au Congo, la Fondation gère



Falaises surplombant le Lac Bleu près du site d'Iboubikro

un projet similaire au Gabon dans le Parc National des Plateaux Batékés.

## L'expérience acquise en matière de réintroduction de gorilles

### Prise en charge des grands singes orphelins

Depuis 1987, le Projet de Protection des Gorilles a recueilli 87 gorilles, 22 bonobos et encore davantage de chimpanzés victimes du trafic de viande de brousse. Malgré une lutte ardue contre les maladies, la dépression et les guerres civiles, le taux de mortalité est demeuré élevé puisque seulement 9 des 22 bonobos et 23 des 87 gorilles recueillis ont survécu. Ainsi, lors des deux premiers mois après leur prise en charge, les taux

de mortalité des gorilles et bonobos atteignent respectivement 45 % et 24 %, alors qu'ils sont similaires par la suite (King et al., 2005). Le stress émotionnel semble constituer la raison fondamentale de la mortalité élevée durant la période initiale. Ce stress émotionnel semble particulièrement déterminant chez les gorilles dont l'âge d'arrivée à l'orphelinat est élevé et peut occasionner des décès plus de trois ans après leur arrivée (King et al., 2005).

Les 23 gorilles qui ont survécu vivent aujourd'hui dans la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna, alors que huit bonobos ont été rapatriés au sanctuaire de Lola Ya Bonobo en RDC. Quant aux chimpanzés communs, ils ont toujours été des pensionnaires transitoires que le PPG transfère systématiquement vers deux sanctuaires proches de Pointe-Noire: Tchimpoun-

ga géré par l'Institut Jane Goodall et HELP (Habitat Ecologie Liberté des Primates). Précisons que le stress émotionnel des chimpanzés communs est beaucoup moins marqué, ce qui garantit des taux de survie plus élevés.

Les premiers constats à tirer sont les suivants:

1. le taux de mortalité des gorilles atteint 45 % lors des deux premiers mois après leur prise en charge contre 24 % pour les bonobos, alors que les taux de mortalité sont similaires par la suite.
2. Le stress émotionnel semble constituer la raison fondamentale de la mortalité élevée des gorilles durant la période initiale. Ce stress émotionnel semble particulièrement déterminant chez les gorilles dont l'âge d'arrivée à l'orphelinat est élevé mais peut occasionner des décès plus de trois ans après leur arrivée.
3. Le transfert des gorilles de l'orphelinat de Brazzaville à la réserve de Léfini a considérablement diminué la mortalité;
4. Les attaques de gorilles âgés sur des individus plus jeunes constituent une cause de mortalité réductible par une stratégie de relâcher appropriée.

### Phase de réhabilitation

Après avoir respecté une quarantaine d'au moins un mois (suivant les directives de l'UICN en matière de réintroduction des primates) et réalisé les tests (tuberculose, HIV, hépatite B) et vaccinations (rubéole, oreillon, rougeole, polio, diphtérie, tétanos, hépatite B) d'usage, les jeunes gorilles initient la longue phase de sociabilisation et de réhabilitation en milieu naturel. Pendant cette phase de pré relâcher qui dure généralement entre 4 et 7 ans, les groupes de gorilles sont progressivement rapprochés des conditions de vie naturelles en limitant le contact et les apports alimentaires humains. La stratégie de la fondation consiste à assurer un suivi médical et comportemental quotidien par des nurses expérimentées sans influencer les mouvements et la progression diurnes des gorilles en forêt



© L.Mathot

Téké, né en liberté entre le 10 et le 12 avril 2006 d'une mère orpheline recueillie par le projet

non clôturée. Pendant toute cette phase, les gorilles sont néanmoins remis en cage en soirée afin de garantir leur sécurité vis-à-vis des populations riveraines.

### Réintroduction

Avant d'envisager la réintroduction de gorilles dans le sud-ouest de la Léfini, la fondation a réalisé plusieurs lâchers dans le sanctuaire de gorilles de Lésio-Louna à partir de 1994. Les deux rivières principales de cette réserve, la Lésio et la Louna, ainsi que les escarpements constituant sa frontière et surtout la dominance de savane étaient censés constituer des barrières naturelles aux déplacements des gorilles. Ce fut le cas initialement mais l'âge croissant et le gain d'indépendance des gorilles les ont poussé à découvrir de nouveaux territoires et à franchir les limites de la réserve en longeant les galeries forestières. Ils se sont ainsi rapprochés de villages riverains qui bénéficiaient de droit d'usage dans la réserve (cueillette, pêche, ramassage de bois mort). Les risques d'accident occasionnés par les gorilles, en particulier les mâles adultes devenus solitaires à cause d'un sexe ratio défavorable, ont entraîné leur réintroduction...en cage. Parmi les 22 gorilles réintroduits dans le sanctuaire de gorilles de Lésio-Louna, 4 sont décédés, 4 demeurent en cage et 14 ont finalement été transférés dans le sud-ouest de la Réserve de Faune de la Léfini (King et al., 2006). En effet, après des efforts de prospection du MEFE et de la Fondation, cette zone a été identifiée et retenue du fait qu'elle dispose de barrières écologiques fiables que sont les rivières Loubilika, Léfini et Louna. Afin d'améliorer les conditions de vie des gorilles captifs, une île a été identifiée et aménagée pour les accueillir prochainement.

En effet, en 2003, un an après la dernière remise en cage et grâce à des années de prospection et de communication avec les autorités congolaises, un premier groupe de 5 gorilles adultes était relâché dans le sud-ouest de la Réserve de Faune de la Léfini. En 2004, un deuxième groupe de 9 sub-adultes composé de 4 mâles et 5



Le mâle Bangha accompagné de deux autres membres de son groupe

femelles a également pu être relâché à une trentaine de km du premier.

Leur territoire, leur alimentation et leur comportement sont étudiés quotidiennement, comme ce fut toujours le cas. L'utilisation de l'espace vital et le comportement similaires aux gorilles sauvages montrent la bonne adaptation des gorilles réintroduits au site d'accueil. En particulier, entre le 10 et le 12 avril 2004, la première et unique naissance en milieu naturel d'un gorillon né de gorilles réintroduits a confirmé le succès du projet (King, 2004).

### La réserve Naturelle de gorilles de Lésio-Louna: un site exceptionnel aux opportunités variées

Accessible par la Nationale 2, la réserve assure l'accueil des touristes dans trois sites distincts aux opportunités de découverte variées et complémentaires.

Le site d'Iboubikro («village des gorilles») est situé sur les rives de la rivière Lésio, à moins de deux heures de route de Brazzaville et dispose de trois chambres confortables permettant de loger un maximum de 7 touristes. Sur place, les visiteurs peuvent profiter du magnifique Lac Bleu que surplombent d'impressionnantes falaises, de la présence de sitatungas et d'hippopotame sur les étangs en bor-

de du campement et bien sûr de la visite des gorilles captifs recueillis par le PPG. Ces derniers comprennent des bébés et sub-adultes en voie de réhabilitation ainsi que quelques grands mâles. Ces derniers sont maintenus en captivité en raison du comportement parfois dangereux des grands mâles solitaires et de la nécessité de maintenir un sex-ratio adéquat pour les groupes réintroduits (lequel est en général de 3 à 4 femelles pour un mâle adulte en milieu naturel).

Les deux autres sites, Abio et Confluent, sont plus rustiques et plaisent davantage aux amoureux de la nature. Ils peuvent parcourir la Louna et la Léfini en pirogue et apprécier les savanes vallonnées, forêts-galeries luxuriantes et falaises abruptes constituant les panoramas exceptionnels de la Réserve de la Léfini. La rencontre avec les deux groupes de gorilles réintroduits dans la nature finalise une visite inoubliable. A ce titre, le seul gorille jamais né dans le milieu naturel de parents orphelins recueillis par des humains confirme le succès du programme de réintroduction mis en œuvre par la fondation.

Finalement, la diversité des habitats, l'ouverture des paysages et l'abondance de l'avifaune font de la réserve un lieu privilégié pour les ornithologues. Le nombre d'espèces d'oiseaux dont la présence est confirmée dans la réserve est croissant et approche maintenant 300.

## Perspectives pour une gestion durable de la Réserve de faune de la Léfini

Aux portes de Brazzaville, la Réserve de Faune de la Léfini constitue un site particulièrement pertinent pour le développement de l'écotourisme. Ses atouts consistent en la diversité et la beauté de ses paysages, ses rivières et nombreux lacs plus plaisants les uns que les autres, sa grande faune mammalienne, son avifaune abondante et diversifiée et bien sûr l'existence d'un projet expérimental de réintroduction de gorilles particulièrement attractif. Malheureusement, force est de constater que les seules activités de surveillance menées dans la réserve par le projet Lésio-Louna et concentrées dans le sud-ouest de la réserve de Faune de la Léfini ne suffiront pas à préserver l'intégrité de l'écosystème du braconnage, du déboisement et des feux de brousse.

Par l'intérêt touristique qu'il suscite et par la durabilité de ses financements, le programme de réintroduction du projet Lésio-Louna constitue la pierre angulaire de la restauration et de la valorisation de l'écosystème de la Léfini mais doit être complété par d'autres appuis. Malheureusement, les ONG de conservation qui opèrent dans la région, bien qu'impressionnées par la splendeur des paysages, ont du concentrer leurs efforts sur les écosystèmes davantage épargnés par les activités anthropiques. En effet, la Léfini est une réserve nécessitant la restauration de son écosystème et pas seulement sa protection, ce qui est plus difficile à justifier auprès des bailleurs de fonds internationaux.

Pourtant les résultats enregistrés par le projet Lésio-Louna montrent que la restauration n'est pas utopique. En effet, alors que les berges de la Louna et de la Léfini étaient parsemées de très nombreux campements en pleine réserve et que la faune était devenue rarissime, la quiétude est enfin retrouvée et la densité de la grande faune mammalienne est en pleine croissance. Les fonds débloqués par la Fondation John Aspinall

### Références

- Attwater, M. (1990) Brazzaville Gorilla Orphanage. *Gorilla Gazette* 4(2): 4-5.
- Courage, A. & Harvey, M. (2003). Orphaned. *Africa Geographic* March 2003: 32-45.
- Elenga, C. & Ikoli, F. (1996). Synthèse des connaissances acquises sur la Réserve de Faune de la Léfini. PROGECA/GEF-Congo.
- King, T. (2004) Reintroduced western gorillas reproduce for the first time. *Oryx* 38 (3): 251-252.
- King, T. (2005). Gorilla reintroduction programme, Republic of Congo. *Gorilla Gazette* 18: 28-31.
- King, T., Chamberlan, C. & Courage A. (2005). Rehabilitation of orphan gorillas and bonobos in the Congo. *International Zoo News* 52 (4): 198-209.
- King, T., Chamberlan, C. & Courage A. (2006). Gorilla reintroduction, Republic of Congo. A report for the PASA/IUCN African Primate Reintroduction Workshop, 20-22 April 2006, Apeldoorn, Netherlands, 17 p.
- Vermeulen, C & Lanata, F. (2006). Le domaine de chasse de Bombo Lumene: un espace naturel en péril aux frontières de Kinshasa. *Parcs et Réserves*, 61(3) : 4-8.



Trois gorilles juvéniles en lisière de forêt

© L.Mathot

sont garantis sur le long terme mais ne peuvent couvrir l'ensemble des volets prévus dans le plan d'aménagement, notamment en raison de l'abondance de la population riveraine. Ainsi, les aspects liés au développement local demandent une expertise particulière et un financement conséquent pour assurer une prise en compte des aspects sociaux par des sociologues et spécialistes du développement rural.

La valorisation touristique de l'entité de la Réserve de Faune de la Léfini et en particulier de la Réserve Naturelle de Gorilles de Lésio-Louna qui en est adjacente devra constituer un volet primordial du plan d'aménagement de ces deux réserves et du développement local. Une démarche participative est à développer afin d'assurer un partage équitable des

revenus touristiques avec les populations locales et de promouvoir un développement local intégré. La recherche de fonds pour l'agencement et l'organisation adéquats de ces aspects complémentaires constitue le défi à relever pour que les écosystèmes de la Léfini soient préservés pour et par les générations futures.

### Remerciements

*Les auteurs remercient la Fondation John Aspinall et le Projet Protection des Gorilles qu'elle gère depuis près de 20 ans en collaboration avec le Ministère de l'Economie Forestière et de l'Environnement de la République du Congo. Fondation John Aspinall  
Projet de Protection des Gorilles et  
Projet Lésio-Louna  
BP 13977 - BRAZZAVILLE  
République du Congo*